MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'administration pénitentiaire

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'OEUVRE

CP Baie-Mahault - Maîtrise d'œuvre pour l'extension du PCI, du SAS d'entrée et la création d'une circulation

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHE N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

NOTIFIE LE / /

Labellisation du Ministère de la Justice
2024-2027

Ministère de la Justice

DIRECTION DES SERVICES PÉNITENTIAIRES D'OUTRE-MER
48 Rue Denis Papin
94200 Ivry sur seine

CP BAIE-MAHAUT

12 Rue de la Manche à l'eau
97122 Baie-Mahaut

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur 3
2 - Identification du co-contractant 3
3 - Dispositions générales 4
3.1 - Objet 4
3.2 - Mode de passation 4
3.3 - Forme de contrat 4
4 - Prix 4
5 - Durée et Délais d'exécution 5
6 - Paiement 6
7 - Nomenclature(s) 7
8 - Signature 7
ANNEXE N° 1 : MISSIONS ET RÉPARTITIONS DES HONORAIRES 10
ANNEXE N° 2 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS 11

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme :
Ministère de la Justice
Direction des Services Pénitentiaires d'Outre-Mer
CP Baie-Mahault

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article 2-Pièces contractuelles du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG – Maîtrise d'œuvre 2021 et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),
M
Agissant en qualité de

☐ M'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;
Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Courriel [1]
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

☐ Engage la société sur la base de son offre ;
Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Courriel [2]
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

☐ Le mandataire (Candidat groupé),
M
Agissant en qualité de
Désigné mandataire :

☐ Du groupement solidaire

☐ Solidaire du groupement conjoint

☐ Non solidaire du groupement conjoint
Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Courriel [1]
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

S'engage, au nom des membres du groupement [2], sur la base de l'offre du groupement,
À exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;
L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
CP Baie-Mahault - Maîtrise d'œuvre pour l'extension du PCI, du SAS d'entrée et la création d'une circulation

Les éléments constitutifs de la mission confiée au Maître d'œuvre sont définis à l'article 5 du CCAP.

RAPPEL CLAUSE PENITENTIAIRE :
" Les documents transmis dans le cadre de cette mise en concurrence (pièces, plans, ...) ne pourront en aucun cas être transmis, publiés ou photocopiés.
Ils doivent être immédiatement détruits par les candidats non retenus suite à la notification de la décision du pouvoir adjudicateur de ne pas les retenir. De même, ils devront être immédiatement détruits par le titulaire du marché au terme des garanties qui lui incombent. "
Le candidat accepte les dispositions du C.C.A.P et du C.C.T.P/Programme joints à la consultation.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-1 et L. 2124-2 et R. 2124-1 et R. 2124-2 du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

- Il s'agit d'un marché unique.

4 - Prix

Les prestations du maitre d'œuvre seront réglées par un prix global et forfaitaire (forfait de rémunération).
L'enveloppe financière affectée aux travaux par le Maître d'ouvrage ne comprend pas : la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) ; les honoraires de maîtrise d'œuvre ; les révisions de prix des marchés ; les frais préliminaires (études de sol et frais de géomètre) ; les honoraires du contrôleur technique, du coordonnateur SPS, du coordonnateur SSI ; les équipements mobiliers autres que ceux demandés dans le programme.

La part de l'enveloppe prévisionnelle du maitre de l'ouvrage affectée aux travaux est fixée à **520 000 € HT.**
Le coût prévisionnel définitif sera établi dans les conditions prévues au CCAP.

Le taux de rémunération (t) est fixé à : 12%
Le forfait de rémunération est provisoire. Il correspond au produit du taux de rémunération (t) par le montant de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage. Il est fixé à :

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

Montant HT : Euros
TVA (taux de .8.5 %) :..... Euros
Montant TTC :..... Euros
Soit en toutes lettres :.....
.....

PSE n°1 : mission complémentaire DIAG :
Le montant de rémunération de cet élément est définitif. Il est fixé à :

Montant HT :..... Euros
TVA (taux de%) :..... Euros
Montant TTC :..... Euros
Soit en toutes lettres :.....
.....

PSE n°2 : mission complémentaire OPC :
Le montant de rémunération de cet élément est définitif. Il est fixé à :

Montant HT :..... Euros
TVA (taux de%) :..... Euros
Montant TTC :..... Euros
Soit en toutes lettres :.....
.....

Le titulaire s'engage à ne percevoir aucune autre rémunération d'un tiers au titre de la réalisation de l'opération objet du présent contrat ou de ses Avenants.

5 - Durée et Délais d'exécution

La durée prévisionnelle d'exécution des prestations souhaitée par le Maître d'ouvrage est la suivante (hors délai de consultation des entreprises et délai d'obtention des autorisations d'urbanisme) :

Etudes, hors DIAG, de l'APS à l'ACT inclus	A compter de la notification : 4 mois
Travaux, y compris préparation de chantier mais hors GPA	A compter de la fin de notification des marchés de travaux : 12 mois En deux phases : - Phase 1 (extension PCI + SAS) pour livraison en 2027 : 4 mois - Phase 2 (circulation vers le DAC) à partir de la mise à disposition du DAC : 4 mois

La décomposition des délais par mission est indiquée au CCAP.

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

Le candidat s'engage sur les délais demandés ; il peut également proposer des délais différents détaillés dans le tableau ci-dessous, accompagné d'un planning faisant apparaître les délais de phases d'étude et les délais d'approbation par le Maître d'ouvrage, ainsi qu'une note méthodologique argumentée.
Le candidat est informé que si son offre est retenue, les délais proposés ci-dessous deviendront contractuels.

Etudes (délais d'études par le Maître d'œuvre et délais d'approbation par le Maître d'ouvrage) de l'APS à l'ACT inclus	A compter de la notification : ……
Travaux, y compris préparation de chantier mais hors GPA	A compter de la fin de notification des marchés de travaux : …… En deux phases : - Phase 1 (extension PCI + SAS) pour livraison en 2027 : …… - Phase 2 (circulation vers le DAC) à partir de la mise à disposition du DAC : ……

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de :
Pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : __
IBAN : ____ ____ ____ ____ ____ ____ ___
BIC : _____

- Ouvert au nom de :
Pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : __
IBAN : ____ ____ ____ ____ ____ ____ ___
BIC : _____

En cas de groupement, le paiement est effectué sur [1] :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

7 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
71000000-8	Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

8 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

A
Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement [1]

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

Le titulaire du marché recevra via PLACE une copie du présent acte d'engagement ainsi que le formulaire NOTI5, dont la date d'Accusé de réception du message envoyé au titulaire correspondra à la date d'effet du présent marché (la preuve de l'AR sur PLACE sera annexée au formulaire NOTI5).

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

☐ La totalité du bon de commande n° Afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

et devant être exécutée par : En qualité de :

☐ Membre d'un groupement d'entreprise

☐ Sous-traitant

A
Le

Signature [1]

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : MISSIONS ET RÉPARTITIONS DES HONORAIRES

Forfait de rémunération : Euros H.T. Taux de rémunération : %

TRANCHE FERME :
Part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 520 000 € HT
Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

Eléments de mission	Total sur honoraire %	Total global HT	Répartition par cotraitant				
			Part de	Part de	Part de	Part de	Part de
APS / APD							
PRO							
ACT							
VISA							
DET							
AOR							
GPA							
TOTAL	100,00%						

Eléments de mission	Montant HT	Répartition par cotraitant				
		Part de	Part de	Part de	Part de	Part de
PSE 1 : DIAG						
PSE 2 : OPC						

Signatures et cachets

ANNEXE N° 2 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : ……Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

Signatures et cachets